

# VOTRE AVIS COMPTE !



## Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : Donnez votre avis sur le projet du territoire !

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry élabore son **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**, une démarche stratégique et collective pour **agir face au changement climatique** et **favoriser la transition énergétique** sur notre territoire.

Ce plan fixe les grandes orientations et les actions à mener d'ici 2030 et 2050 pour réduire les consommations d'énergies et émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'air.

### Participez à la consultation du public

Conformément à la réglementation, le projet de PCAET de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry est mis à disposition du public pour consultation avant son adoption définitive. Cette étape permet à chacun de **prendre connaissance du projet** et de **faire part de ses observations ou propositions**.

 **Période de consultation** : du **27 octobre 2025 au 24 novembre 2025 inclus**.

 **Modalités de consultation** : le dossier complet est consultable

- au siège de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, 31 bis route de Rians 18220 Les Aix-d'Angillon, aux horaires d'ouverture au public.
- sur la page actuelle du site internet de la Communauté de Communes

### Comment donner votre avis ?

Pendant toute la durée de la consultation, vous pouvez transmettre vos remarques et observations :

- par **courriel** à l'adresse électronique : [nelly.faure@terresduhautberry.fr](mailto:nelly.faure@terresduhautberry.fr)
- ou par **courrier**, à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, 31 bis route de Rians 18220 Les Aix-d'Angillon

A l'issue de la consultation publique, une synthèse des observations sera rédigée et le projet Plan Climat Air Énergie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.